

Tarifification 2026

Conformément aux articles L 452-384 et suivants du code général de la fonction publique, les centres de gestion exercent des missions obligatoires au profit des collectivités affiliées en contrepartie du versement d'une cotisation obligatoire.

Taux 2026 : 0,80 % de la masse salariale.

Les missions obligatoires sont les suivantes :

- Concours et examens professionnels de catégories A et B et C ;
- Gestion de la bourse de l'emploi (déclarations de vacances d'emploi, diffusion des offres) ;
- Prise en charge des agents fonctionnaires momentanément privés d'emploi ;
- Assistance au recrutement et accompagnement individuel à la mobilité ;
- Gestion des carrières des fonctionnaires stagiaires et titulaires des collectivités affiliées ;
- Fonctionnement des instances de dialogue social (CAP, CCP, CST, conseil de discipline) ;
- Secrétariat du conseil médical (formation restreinte et formation plénière) ;
- Conseil juridique statutaire ;
- Assistance à la fiabilisation des comptes de droits retraite ;
- Référent déontologue et laïcité ;
- Le dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral, d'agissements sexistes, d'atteintes volontaires à l'intégrité physique, de menaces ou tout acte d'intimidation ;
- La médiation préalable obligatoire ;

Tarifification 2026

MISSIONS

PREVENTION SANTÉ AU TRAVAIL

Les collectivités et établissements affiliés ont la possibilité de demander des prestations supplémentaires à celles prévues dans leur convention

TARIFS

Nombre d'agents	Médecine professionnelle	Prévention des risques	Médecine et Prévention
De 1 à 99	0,51%	0,14%	0,60%
De 100 à 249	0,48%	0,12%	0,55%
De 250 à 399	0,45%	0,10%	0,50%
Plus de 400 (affiliées)	0,42%	0,08%	0,45%
Non affiliées	0,42%	à l'acte	/
Le pourcentage s'applique sur les traitements bruts et NBI			
Coût à l'acte		Collectivités/Etablissements affiliés	Collectivités/Etablissements non - affiliés
Assistance en prévention (demi-journée)		250€	300€
Visite d'inspection de l'ACFI (demi-journée)		500€	600€
Participation aux instances CST/F3SCT (la séance)		200€	250€

Tarifification 2026

MISSIONS

EXTERNALISATION DE LA PAIE

ALLOCATION CHÔMAGE (ARE)

TARIFS

Premier bulletin	20€ l'unité	
Bulletins suivants	12€ l'unité	
Reprise des données	En cas d'adhésion en cours d'année :	
	Moins de 50 agents	0€
	De 50 à 99 agents	150€ par mois de reprise
	Plus de 100 agents	300€ par mois de reprise

Étude et simulation du coût initial à indemnisation chômage	150€
Étude du droit en cas de reprise ou réadmission	58€
Étude du droit en cas de mise à jour du dossier après simulation	58€
Étude des cumuls de l'allocation chômage et d'une activité réduite	37€
Étude de réactualisation des données selon les délibérations de l' UNEDIC	20€
Suivi mensuel des droits à l'allocation chômage (tarif mensuel)	14€
Conseil juridique dans la limite de 30 minutes	Gratuit
Conseil juridique par tranches de 30 minutes à partir de la 31ème minute	15€

Tarifification 2026

MISSIONS

TARIFS

Affiliés 2026

Non Affiliés 2026

RETRAITE

(convention
CNRACL)

	Affiliés 2026	Non Affiliés 2026
Dossier d'estimation préalable	125€	150€
Dossier de liquidation sans estimation préalable	250€	300€
Dossier de liquidation avec estimation préalable	125€	150€
Dossier de retraite progressive	200€	250€
Dossier de retraite invalidité	250€	300€
Dossier de liquidation avec estimation préalable	125€	150€
Compte individuel de retraite pour mise à jour carrière	75€	100€
Correction d'anomalies	50€	/
Droit à l'information (Cohortes)	75€	100€
Dossier de rétablissement au régime général	150€	/
Entretiens retraite au sein de la collectivité/ établissement (6 agents reçus)	500€ la demi journée	650€ la demi journée
Séance d'apprentissage / pratique professionnelle, approfondissement des connaissances (en demi-journée ou en journée complète)	300€ la journée ou 500€ la journée	400€ la demi journée ou 600€ la journée
Réunion d'information à destination des actifs (1/2 journée)	200€ la demi journée	300€ la demi journée

Tarification 2026

MISSIONS

ACCOMPAGNEMENT AU RECRUTEMENT

Phase 1 : définition du besoin (1 jour)	400€	Prestation complète 1500 €
Phase 2 : sélection des candidatures (2jours)	800€	
Phase 3 : entretiens de recrutement (1,5 jours)	600€	
Pour les trois phases, la demi-journée supplémentaire	200€	/
Tests psycho-techniques (par personne)	200€	/

TARIFS

MISE EN ŒUVRE DE LA PROCÉDURE D'ACCÈS À UN CADRE D'EMPLOIS DES FONCTIONNAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Coût forfaitaire par session de mise en œuvre pour une collectivité/établissement public (pour un agent)	600 €
Coût par agent supplémentaire pour une même session	300 €

Tarification 2026

MISSIONS

PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT À L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

SERVICE INTERIM

PORTAGE SALARIAL

SECRÉTAIRE DE MAIRIE ITINÉRANT

TARIFS

Conseil en évolution professionnelle (5h) (affiliées)	Inclus dans la cotisation obligatoire
Bilan de carrière (10h)	500€
Bilan de parcours professionnel	/
Connaissance de soi (12h)	600€
Valoriser et valider ses compétences (12h)	600€
Parcours complet (24h)	1 200€
Bilan de compétences (24h)	1 200€
Plan individuel de développement des compétences (3h)	150€
Accompagnement à la prise ou reprise de poste (6h)	300€

9% du traitement brut chargé de l'agent

6% du traitement brut chargé de l'agent

150€ par demi-journée (300€/jour) - 50€ de l'heure supplémentaire

Tarification 2026

MISSIONS

**ADHÉSION AU CONTRAT GROUPE
D'ASSURANCE DES RISQUES
STATUTAIRES DU PERSONNEL**

**ADHÉSION AU SERVICE
PROTECTION SOCIALE
COMPLÉMENTAIRE**

**RISQUE PRÉVOYANCE
RISQUE SANTÉ**

ARCHIVISTE ITINERANT

TARIFS

3% du montant de l'appel à cotisation (1ère année) et des primes annuelles acquittées (en n-1) les années suivantes

Nombre d'agents (CNRACL et IRCANTEC)	Coût par an Pour 1 risque
De 1 à 9 agents	25 €
De 10 à 29 agents	50 €
De 30 à 99 agents	75 €
De 100 à 249 agents	100 €
De 250 à 399 agents	150 €
A partir de 400 agents	250 €

150€ par demi-journée (300€/jour)

Tarifification 2026

MISSIONS

**MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE (MPO)
ET MÉDIATION CONVENTIONNELLE**

**DISPOSITIF DE SIGNALEMENT
DES ACTES DE VIOLENCE, DE DISCRIMINATION,
DE HARCÈLEMENT**

Collectivités et établissements non-affiliés

CONSEILLER EN ORGANISATION

**MISSION D'ACCOMPAGNEMENT ET
D'EXPERTISE AUPRES DES COLLECTIVITES
NON AFFILIEES**

TARIFS

Forfaits de 400€ (intervention inférieure ou égale à
8 heures)
+ 50€ de l'heure supplémentaire

Inclus dans la cotisation obligatoire
pour les collectivités affiliées

50€ par heure dans la limite de 8 heures par dossier,
soit un maximum de 400€

200€ par demi-journée (400€/jour)

Tarification 2026

MISSIONS

TARIFS

**RÉFÉRENT
DÉONTOLOGUE
POUR LES ÉLUS**

NOMBRE D'ÉLUS	FORFAIT ANNUEL
Inférieur ou égal à 11	50 €
De 12 à 19 ÉLUS	150 €
De 20 à 28 ÉLUS	200 €
De 29 à 34 ÉLUS	250 €
De 35 à 39 ÉLUS	300 €
De 40 à 60 ÉLUS	350 €
De 61 à 99 ÉLUS	400 €
100 et +	450 €